L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 MARS 1880. 53me Année

DUFOUR & LIENT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 19 MARS 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bot tes, meubles et bredequins.

Par D. E. Murphy & Son, sur la Levée, entre Julia et Girod, 102 barils farine de maïs.

Farine de Maïs—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son, intitulée : pour le fonds de secours irlandais.

Combinaisons souterraines.

Pendant que les politiciens du parti républicain sont occupés à travailler par les procédés connus la matière électorale des assemblées primaires, afin de contrôler le choix des délégations à la convention nationale en faveur de Grant, Blaine ou Sherman, il s'opère, en dehors de leur sphère d'action, un travail souterrain qui a pour objet de faire surgir, à un moment donné, des événements de nature à exercer une pression sur les décisions de la convention. Nous voulons parler des mouvements qui sont signalés de divers côtés dans les centres miniers et manufacturiers, et qui tendent à donner à la lutte permanente, quoique souvent latente, entre le travail et le capital, un caractère d'agression alarmant pour les intérêts.

Que ces mouvements aient leur cause première dans les sourds mécontentements causés par plusieurs années de misère; que la reprise subite des affaires et la hausse de toutes les marchandises et valeurs fournissent une occasion favorable à une explosion, cela est incontestable; qu'il y ait partout des agitateurs enfiévrés par les théories nouvelles et jaloux de se signaler par des exploits qui leur permettront de pêcher en eau trouble, on ne saurait le nier. Mais on peut se demander, en même temps, s'il n'est pas venu à l'idée de la coterie qui rêve d'établir, sur les ruines des institutions démocratiques, le règne d'une oligarchie financière, appuyée sur un pouvoir exécutif fort, de mettre à profit des troubles que pourrait occasionner la querelle entre le travail et le capital, ou peut-être même de les faire naître, afin de rallier un plus grand nombre d'adhérents à ses projets et d'exercer une pression en faveur de son candidat présidentiel y relatif.

La condamnation de Kearney, la facilité avec laquelle ce grand meneur de foules et sa créature, le maire Kalloch, se sont tenu d'un coup humiliés, et l'apaisement d'une agitation qui semblait menacer San Francisco de toutes les horreurs, ont démontré combien de pareils mouvements sont factices et tombent d'eux-mêmes dès que le bras qui tenait la torche prête à mettre le feu aux poudres, est paralysé. Mais la querelle en Californie est d'une nature spéciale, c'est la querelle du travail américain contre le travail chinois. C'est ailleurs qu'il faut étudier la situation pour se rendre compte de l'action que la lutte entre le travail et le capital peut exercer sur la politique.

Dans les centres manufacturiers, la reprise des travaux et la hausse des prix doivent amener naturellement une demande d'augmentation des salaires qui ont été considérablement réduits depuis la crise de 1873. Cette augmentation a dû déjà être réalisée dans beaucoup d'industries. Livrés à eux-mêmes, patrons et ouvriers devraient pouvoir régler leurs rapports à leur satisfaction mutuelle. Mais les sectaires interviennent et poussent les ouvriers à exagérer leurs demandes et à substituer la menace à la libre discussion des intérêts. L'accord entre le capital et le travail n'est pas ce que cherchent ceux qui considèrent le capital comme l'ennemi du travail, ils veulent la guerre et la défaite du soi-disant ennemi.

On nous prédit pour l'été prochain un soulèvement qui laisserait loin derrière lui les terribles grèves de 1877. Un journal indépendant de New-York, le *Truth*, déclare avoir reçu de Philadelphie l'information que 75,000 ouvriers de filatures et de fabriques vont inaugurer une grève qui emploiera la force comme moyen d'action pour arriver au succès. Des placards affichés sur les murs dans quelques districts encouragent les mécontents à des réunions dans lesquelles des orateurs prêchent ouvertement le meurtre et le pillage, et des émissaires se répandent dans le pays pour faire de la propagande.

Nous n'avons pas les éléments d'information nécessaires pour décider si les ouvriers ont de justes raisons d'exiger des augmentations de salaires; mais en admettant que cela soit, rien ne justifie les excitations faites à *priori* pour l'emploi de moyens violents, contraires à la loi et à la morale.

Le seul effet que pourraient avoir des troubles sanglants, en dehors des résultats déplorables qu'ils amèneraient pour leurs auteurs et pour les victimes des violences, serait de donner une force nouvelle au parti qui réclame un pouvoir fort et un président dont le sabre protégerait le capital contre ces assaillants.

Si les masses d'ouvriers qu'on excite à la guerre contre le capital, comprenaient la portée qu'auraient des grèves cet été, sur le choix d'un candidat à la présidence par les républicains, ils hésiteraient à se laisser entraîner dans un mouvement irréfléchi, car, en ayant recours à la violence, ils contribueront à donner aux Etats-Unis un maître qui, en toute circonstance, mettra au service du capital, la force armée du gouvernement fédéral et une volonté inflexible.

A l'époque des émeutes de Pittsburg qui frappèrent d'une telle panique les intérêts dans l'Est, on entendit le cri: "Ah! si nous avions Grant pour président." Que des grèves suivies de violence éclatent pendant l'été, et le même sentiment se reproduira sous la même forme. C'est ainsi qu'une lutte, qui devrait toujours se résoudre par un accord pacifique, pourra devenir l'un des facteurs de la réélection à un troisième terme de l'ancien commandant en chef des armées fédérales, et le sabre qui, pendant huit ans, avait pour mission de tenir le Sud sous le joug, serait employé à tenir le travail sous la sujétion du capital. C'est là un aspect de la question que les agitateurs se garderont de mettre en relief.

Chemin de fer du Texas.—La Nouvelle-Orléans sera très prochainement reliée au Texas. MM. Ch. A. Whitney & Co., dans une annonce que nous insérons plus loin, font savoir que des lignes de voyageurs partiront régulièrement d'Algue des deux, samedi, pour Versailles-ville. A Versailles-ville, le chemin de fer de Morgan se raccorde à celui de l'Ouest Louisiane qui part d'Orange, sur les bords de la Sabine, Etat du Texas : cette dernière voie n'est pas encore terminée, mais on y travaille avec une très grande activité, et le railway sera livré à la circulation d'ici à quelques semaines. D'Orange, il existe depuis longtemps un chemin de fer jusqu'à Houston et viennent aboutir les principales voies ferrées du Texas. Dans trois mois, au plus tard, la Nlle Orléans sera en communication avec tous les points du Texas.

Les Malakoff Bitters tendent la santé aux malades.

A propos de loterie.—On connaît la vieille plaisanterie: "qu'est-ce qui éclaire plus qu'une chandelle ?"—"Deux chandelles." En retournant la proposition, ne peut-on pas dire à propos de la loterie: "si une loterie est une mauvaise chose, qu'est-ce qu'il y a de plus mauvais qu'une loterie ?"—"Deux loteries évidemment."

La Convention n'ayant pas voulu toucher au "contrat" de la Loterie de la Louisiane à ajourné à l'expiration de ce contrat, la suppression de toutes les loteries; et, comme, d'un autre côté, elle a aboli tous les monopoles, elle a, pour l'honneur du principe, décrété que la Législature *pourrait* établir des loteries rivales; mais elle s'est bien gardée de dire *devrait*.

Or, il n'y a absolument aucune utilité à établir d'autres loteries, tandis qu'il y a beaucoup d'inconvénients à multiplier ces jeux de hasard. La législature a un pouvoir discrétionnaire et elle doit en user en se laissant guider par l'esprit de la Constitution, esprit évidemment opposé à l'institution des loteries, puisque la Constitution les a frappées de mort à partir du jour où elle pouvait le faire sans contestation. Nous partageons donc l'avis de notre estimable confrère, le *City Item*. C'est assez d'une loterie.

Les réclamations françaises et le traité projeté.

Nous recevons au sujet du traité entre la France et les Etats-Unis, actuellement soumis à la ratification du Sénat de Washington, la communication suivante qui sera lue avec intérêt par les nombreux français de la Louisiane et des Etats voisins qui ont des réclamations à faire valoir contre le gouvernement des Etats-Unis.

Washington, D. C., 13 mars 1880.
Au Rédacteur de l'ABEILLE.

Cher Monsieur :

En réponse à votre communication, je vous dirai que le traité arrêté entre les gouvernements de France et des Etats-Unis est actuellement pendant devant le Sénat. Aucune objection n'a été soulevée d'aucun côté, et comme il est éminemment juste pour les deux pays, il sera sans aucun doute ratifié par le Sénat.

Les termes précis du traité ne sont pas connus du public, mais on sait que son objet est de pourvoir au règlement des réclamations des citoyens de chaque pays contre le gouvernement de l'autre.

Les classes du traité sont calquées sur les articles similaires du Traité de Washington avec la Grande Bretagne, de 1871, en vertu duquel les réclamations des citoyens anglais ont été réglées.

Le traité pourvoit au règlement des réclamations des citoyens français contre les Etats-Unis pour pertes et dommages subis par eux pendant la dernière guerre et au paiement des réclamations des citoyens américains contre le gouvernement français en raison de l'usage ou de la destruction de leurs propriétés en France pendant les troubles de la Commune.

Il avait été proposé par le gouvernement des Etats-Unis de comprendre les réclamations des Américains au Mexique pendant le règne de Maximilien, mais le gouvernement français ayant maintenu ses objections sur ce point, cette clause a été supprimée par consentement mutuel.

Ce traité offre un intérêt tout particulier et a une grande importance pour les nombreux résidants français de notre ville et de notre Etat, où tant de propriétés leur appartenant ont été prises ou détruites par le gouvernement fédéral pendant la guerre.

Comme cette commission tiendra ses séances à Washington, les réclamations qui lui seront présentées devront être préparées à l'avance en Louisiane, où elles ont pris naissance, par des avocats compétents familiers avec les lois et les usages de notre Etat, et tous les témoignages devront être recueillis là.

Il faut espérer que la préparation et la présentation des réclamations des citoyens français seront faites avec plus de soin et d'habileté que celles des citoyens anglais en 1871 et 1872, car un grand nombre de ces réclamations ont été rejetées simplement parcequ'elles n'étaient pas bien préparées et établies, par suite du manque d'expérience des avocats dans ces sortes d'affaires.

Je me propose, à mon retour à la Nouvelle-Orléans, de conférer avec vous sur ce sujet et comme j'en ai fait une étude spéciale, si je puis être utile à quelques de vos amis, ayant des réclamations sous sa traité, je m'en ferai un plaisir.

Votre, etc.

J. S. WHITAKER.

Grande fête champêtre de la Société française. — La Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle donnera sa grande fête champêtre annuelle aux Fair Grounds, le dimanche 25 avril prochain. Nous en publierons le programme. Disons seulement que le prix des billets est fixé à 50 cents; les dames et les enfants, accompagnés d'un cavalier, entreront gratis.

GRAND OPERA HOUSE.—Nous manquerions à notre devoir de chroniqueur fidèle si nous ne disions qu'il y avait foule hier soir à ce théâtre; il nous faudrait dire que toutes les allées étaient remplies, et que les retardataires avaient peine non pas à trouver leurs sièges, mais à arriver assez près pour voir les personnages sur la scène. L'enthousiasme s'est grand, et depuis longtemps nous n'avions vu un public aussi prompt à applaudir. A son entrée en scène, Mlle Neilson a été saluée par des applaudissements bruyants. Le public, après avoir entendu Mlle Neilson dans trois grands rôles de Shakespeare, c'est-à-dire Juliette, Viola et Rosalind, était naturellement anxieux de voir comment elle interpréterait le rôle de Julia dans le beau drame de Sheridan Knowles, dans lequel elle paraît comme une femme du monde. Nous ne savons que dire de son interprétation du rôle de Julia, si ce n'est qu'elle lui a donné un cachet de finesse, de distinction et de coquetterie dont elle seule possède le secret. Mlle Neilson a non seulement été applaudie pendant tout le cours de la représentation, mais elle a encore été rappelée à chaque chute du rideau.

Nous ne devons pas oublier de dire que Mlle Joséphine Bailey s'est admirablement acquittée du rôle de Hélène et qu'elle a gagné les sympathies du public et s'est fait fréquemment applaudir. Elle a également eu sa part d'applaudissements. M. Weaver a tiré un fort bon parti du rôle de Master Walter. C'est du reste un artiste consciencieux qui se plie facilement à tous les rôles et qui sait s'identifier avec ceux qu'il interprète.

Ce soir, as you like it et avec Mlle Neilson dans le rôle de Rosalind.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Oxygen a eu plein succès, cette pièce valant beaucoup plus que la première. Elle est très mouvementée et contient des situations fort gaies, dont les acteurs, surtout les actrices, Miss Ada Lee, Miss Katie Everleigh et Miss Carrie Mc Henry, ont tiré grand parti. Pour ce soir nous aurons l'extravagance burlesque, en deux actes, intitulée : la "Pantoufle Magique." Tous les membres de la troupe Colville paraîtront dans une scène ou l'autre des onze qui composent la pièce. L'administration compte sur un succès pyramidal. La "Magic Slipper" sera donnée demain en matinée, mais samedi soir, nous aurons "Robinson Crusoé."

THEATRE ST-CHARLES.—Ce théâtre est devenu le rendez-vous de toute la ville; la foule s'y portera trois fois par jour pour voir les Midgets qui ne se lassent pas plus d'être regardés que les visiteurs ne se lassent de les regarder eux-mêmes. Si la curiosité se maintient, nous ne voyons pas de raison pour que les Midgets n'établissent pas leur domicile permanent à la Nlle-Orléans.

Les Malakoff Bitters sont un nouveau pour les fièvres de Marais et les autres fièvres.

Votre plaisanterie vous coûtera le prix de cheap de Dr Ball, si cette préparation ne guérit pas votre rhume.

Soulèvement de nègres dans la paroisse St. Charles.

Les nègres de la plupart des habitations de la paroisse St. Charles se sont soulevés hier, par suite du refus des habitants d'élever leurs gages à $1 50 par jour.

Ils sont partis au nombre de deux cent cinquante de l'habitation Whitehead, à 37 milles au dessus de la ville, jusqu'à la station Luling, pénétrant sur toutes les habitations, proférant des menaces contre les blancs et forçant les travailleurs à quitter leur ouvrage.

Sur l'habitation Ashton ils ont eu une rixe avec les blancs ; plusieurs coups de feu ont été échangés de part et d'autre ; on nous assure que trois nègres ont été tués.

La paroisse est dans un état d'excitation facile à comprendre ; les habitants ont envoyé une dépêche en ville par voie de la station Boutté, demandant du secours.

Un détachement du Louisiana Field Artillery a dû partir à quatre heures, ce matin.

Lettre de M. Ferdinand de Lesseps à M. Charles-Aîné de Lesseps.—Panama, 30 janvier 1880.

Cher fils :—Parmi nos études, la question qui me préoccupait le plus était le barrage du Chagres au-dessus de Cruces ; les cartes et les plans ne me donnaient pas satisfaction complète. J'ai été hier visiter les localités avec MM. Bouton, Bionne, Dauzats, le général Millen, correspondant rédacteur du *New York Herald* et deux ingénieurs colombiens. Nous sommes tous convaincus que la solution est trouvée de la manière la plus complète et la plus favorable. Toutes les montagnes qui entourent la vallée du fleuve au-dessus et au-dessous de Cruces ont été parcourues au moyen de *trochos*, c'est-à-dire de lignes de passages comme on en fait pour séparer les coupes des bois dans les forêts.—On a reconnu que cette vallée peut contenir 600 mil lions de mètres cubes d'eau et qu'il suffit d'un barrage de 900 à 1000 mètres pour arrêter les eaux entre deux montagnes sur le point désigné où seule le Chagres.

De mémoire d'homme, on n'avait pas connu une crue plus élevée que celle de cette année ; or la quantité d'eau remplissant le bassin du fleuve n'allait pas au delà de 400 millions de mètres cubes. Le barrage aura une quarantaine de mètres de hauteur ; on en a construit de semblables dans d'autres pays ; il sera toute la solidité désirable. Les plans qui seront rendus à pied d'œuvre pour le fonder seront transportés par un railway et proviendront des delats de la montagne que l'on aura à trancher pour réunir les deux vallées du Chagres et du rio Grande qui livreront passage au Canal maritime. Je ne comprends pas, après avoir parcouru les localités diverses de l'isthme avec nos ingénieurs que l'on soit resté si longtemps pour déclarer la praticabilité d'un Canal maritime à deux écluses les dang conçues sur une distance aussi courte que de Paris à Fontainebleau.

Toutes nos brigades, de Panama à Colon, auront terminé leurs études à la fin de ce mois. Je m'embarquerai pour New-York après les signatures du rapport de la Commission technique. Les journaux des Etats-Unis commencent à parler raison. La Société des ingénieurs civils de New York vient de m'envoyer une gracieuse invitation pour disposer des salons de la Société pendant mon séjour aux Etats-Unis si cela y retour, si je désire, *especial meeting*. Le *New York Herald* a publié un excellent article reproduit dans le numéro du 10 janvier du *Courrier des Etats-Unis*.

Nous continuons à être fêtés dans ce beau et *salubre* pays de Panama. Ce matin les délégués du gouvernement central et des divers Etats de Colombie nous donnent un déjeuner d'adieu dans le jardin d'un restaurant français appelé avec raison *Parisien*, et qui est situé entre la ville et l'embouchure du Rio Grande, au pied du mont Ancon, que nous avons escaladé avec beaucoup d'intérêt, à notre arrivée; de là, l'on découvre à une grande distance le beau golfe de Panama, avec ses îles et les splendides environs que je parcours souvent à cheval avec Maibleu et Ismaël, montés sur les bons poneys du pays et devenus d'excellents cavaliers.

FERDINAND DE LESSEPS.

Le nouveau projet de loi sur le timbre.—La question de l'abolition du *timbre* ou de l'impôt sur la mouture a pris en Italie une grande importance politique. Voici le texte du nouveau projet de loi qui vient d'être présenté par le cabinet Cairoli-Depretis à la Chambre des députés :

Art. 1er. A partir du 1er juillet 1880, la taxe sur la mouture du froment sera de 1 fr. 50 par quintal.

Art. 2—La taxe devra entièrement cesser le 1er janvier 1883 et en sera à combler par des économies et des réformes le déficit éventuel que l'abolition de la taxe sur la mouture pourra amener dans le budget.

Dès le 7 juillet 1878, la Chambre des députés adoptait à une grande majorité le projet de loi tendant à l'abolition de la taxe sur la mouture des céréales inférieures à partir du 1er juillet 1879, ainsi qu'à la diminution d'un quart de la taxe sur la mouture du froment. Cette dernière taxe devait, en outre, être entièrement supprimée à partir du 1er janvier 1883.

Le Sénat approuva, le 24 mai 1879, le projet de loi, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives au froment. La Chambre des députés vota alors un nouveau projet de loi, aux termes duquel la taxe sur le froment devait être réduite d'un quart à partir du 1er juillet 1880 et entièrement abolie à partir du 1er janvier 1884. Le Sénat ajourna ce dernier projet dans sa séance du 24 janvier dernier, en invoquant la nécessité de maintenir l'équilibre budgétaire. C'est pour donner satisfaction à ces exigences du Sénat que le gouvernement propose l'article 2, que nous reproduisons plus haut.

—M. Morelli vient de présenter à la Chambre des députés d'Italie un projet de loi ainsi conçu :

"Art. 1er Le divorce est admis :

"1° Dans le cas de condamnation d'un des conjoints aux travaux forcés à perpétuité ;

"2° Dans le cas de séparation personnelle depuis six ans quand il y a des enfants, et depuis trois ans quand il n'y en a pas.

"Art. 2. La procédure pour le divorce sera identique à celle établie par la loi pour séparation de corps.

"Art. 3. La sentence qui déclarera dissous le mariage pourvoira aussi à l'éducation des enfants, qui seront confiés de préférence à la mère et de graves raisons ne conseillent pas le contraire.

"Art. 4. Les enfants nés pendant la séparation de corps des époux divorcés acquièrent la légitimité par le mariage de ces époux.

"Art. 5. Les dispositions du Code pénal concernant l'adultère sont abrogées."

—On pose en ce moment un cadran d'horloge au milieu du boulevard, sur un refuge, en face du passage de l'Opéra. Ce cadran-phare sera assez vaste pour indiquer l'heure au loin ; il sera en communication pneumatique avec l'Observatoire. Il est soutenu par deux anneaux en cuivre dorés sur un lampadaire qui porte les armes de la ville de Paris.

—On se souvient qu'à son dernier voyage à Paris, don Pedro, empereur du Brésil, a rendu visite à l'Académie des Sciences, dont il est membre correspondant.

Sa Majesté ne considère pas ce titre comme un vain hochet. Elle a envoyé hier à l'institut une dépêche ainsi conçue : "L'empereur signale à l'Académie des Sciences une immense comète qui n'est encore visible qu'au télescope mais qui s'approchera bientôt de la terre."

—Une découverte *Constitutionnel* :

C'est M. John Lemoine qui, dans les beaux temps de sa jeunesse, baptisa cette parole fameuse, que l'orateur populaire attribue effrontément à M. Guizot : "La France est assez riche pour payer un glorieux." M. John Lemoine en est très fier, et il a raison, car l'immortalité est certainement acquise à ce mot-là.

—Blanqui "mitonné" par le *National*:

On peut reconnaître un innocent à son air de rêver sur son cœur le citoyen Babick, mais ce n'est pas nous qui nous semble-t-il, une raison suffisante pour traiter d'*horribles monstres* les ministres républicains qui font peur à nos Pamiatkin. Telles sont cependant les aménités du citoyen Blanqui. Deux navires chargés de déportés reviennent à Brest. Assurément M. Blanqui prend la plume et écrit à nous ne savons quel cher citoyen une lettre où nous lisons :

"Quels sont, dites-moi, les plus coupables, des *bourreaux furieux* de la première heure, ou des *tortionnaires réfléchis* de la neuvième année ? *horribles monstres*, ces conservateurs, *hésitants à la torpeur* pendant une semaine, puis dix ans sans relâche distillant l'agonie ?"

Ce vieillard doux et terne ajoute :

"Il faut que la conviction s'implante dans les esprits que des *dommages inédits considérables* sont dus par les persécuteurs aux persécutés. Le parti républicain a trop longtemps pris l'habitude de la souffrance immédiates sans réparation, et la faction monarchique celle de la violence criminelle sans châtiment. Tant que l'idée de pleine et complète justice pour les martyrs et contre les bourreaux n'aura pas pris corps dans les faits, la cause du droit sera sans les pieds. Il ne faut pas l'y laisser. Voilà ce que le cri public doit proclamer, par toute la France."

A quoi le même *National* réplique en ces termes, dont la justesse égale le pittoresque :

Nous comprenons que M. Blanqui puisse voir dans l'insurrection à main armée un moyen de se pourvoir des rentes "considérablement" dues à ses différitements par ses idées originales aux trente-six millions de contribuables qui vivent paisiblement de leur travail, se contentant de manier l'outil ou de cultiver la terre. M. Blanqui voudrait qu'on garnît davantage en devant des barricades qu'en derrière les lapins. Ces doctrines économiques, bizarres au point de vue de l'édilité, étonneront, même sur le pavé de Paris, vis-à-vis duquel l'ancien des pompiers de la Villette n'est permis cependant un si grand nombre de familiarités suspectes.

—La gendarmerie de Saint-Germain vient de faire une capture importante. Il s'agit d'un individu connu sous le sobriquet de Mardy, mais dont le nom véritable est Bayseaux-Bernard. Ce misérable, oubliant qu'il était Français, avait rempli le rôle infâme d'espion pendant l'occupation prussienne. Il indiquait à ses ennemis les cachettes que les habitants avaient faites dans la ville ou aux environs.

Condamné par contumace le 7 juillet 1872, pour ces faits criminels, à six ans de réclusion et dans les années de surveillance de la haute police, Bayseaux-Bernard s'était jusqu'à présent soustrait à toutes les recherches. Mais s'imaginant peut-être qu'on l'avait oublié, il a eu l'idée de se présenter chez son ancien patron et lui réclamer un solde de compte. La gendarmerie, prévenue immédiatement de sa présence, l'a mis, dit le *Patriote de Pontoise*, en état d'arrestation.

—Une circulaire vient d'être adressée par le ministre de la guerre au France, à tous les commandants de corps d'armée, généraux de division et de brigade, en vue de faire préparer le renvoi dans leurs foyers des hommes ayant plus de trois ans et quatre mois de service.

La circulaire ne fait d'exception que pour ceux dont, par des circonstances quelconques, l'instruction militaire serait insuffisante.

—Une commission spéciale est formée près le ministre de l'intérieur et des cultes, à l'effet de procéder à la révision de la législation sur les fabriques.

Elle se composera du ministre de l'intérieur et des cultes, président ; du sous-secrétaire d'Etat ; vice-président ; des archevêques de Rouen, Tours, Sens, Reims, Bourges, et Larisse, de MM. Bozeman de Massou, sénateur ; Paillères et de la Porte, députés ; Daboy et Vivarens, conseillers d'Etat ; Margue, maître des requêtes au conseil d'Etat et Ch. Dumay, chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des cultes, secrétaire adjoint.

Les fromages d'Amérique.—D'après le journal *La France (Factory and Farm.)* de Chicago, dont il nous est adressé d'Amérique un numéro, la production totale des fromages, aux Etats-Unis, est annuellement d'environ 350 millions de livres (la livre américaine vaut 453 grammes.) Dans ce nombre, 130 millions sont exportés annuellement et plus de 200 millions consommés dans le pays.

La production du beurre est évaluée à 1,500 millions de livres, dont on exporte environ 25 millions. La valeur totale de la production en beurre et fromages est, dit ce journal, de 350 millions de dollars (le dollar vaut 5 fr.)

L'an dernier, la valeur de ces deux produits, à l'exportation, a été de 27 millions de dollars.

L'Etat d'Illinois, dont Chicago est la ville principale, possède 800,000 vaches, qui, en 1878, ont fourni 356 millions de gallons de lait (le gallon vaut 4 litres 54.) pesant plus de 2 milliards de livres. On évalue à 124 millions de dollars le capital employé dans l'industrie laitière du seul Etat d'Illinois.

Les Malakoff Bitters sont un léger purgatif.

—Vous n'avez jamais eu la curiosité de parcourir l'almanach de poche ?....

—C'est une mine d'étonnements ! dit le *Figaro*.

Il n'existe pas moins de sept cent dix-neuf princes ou princesses européens appartenant à des familles souveraines et aptes à porter la couronne !

Le plus titré de tous les princes, c'est l'empereur d'Autriche. François-Joseph est 1 fois empereur, 9 fois roi, 1 fois archiduc, 2 fois grand-duc, 16 fois duc, 1 fois grand-prince, 4 fois margrave, 5 fois comte-pringier, 2 fois prince et une multitude de fois soixte et seigneur. Ce souverain fait la fortune des fabricants de cartes de visite.

Le roi de Portugal, qui a dix-huit prénoms, s'intitule : roi des Algarves en deçà et au delà de la mer en Afrique.

Il est, en outre, seigneur de la Guinée et du Congo et duc de Saxe ! L'aîné de ses fils a été gratifié de vingt prénoms, le cadet en a vingt-neuf.

Entre autres particularités, signalons le titre du roi des Belges, qui est porté à la fois par l'empereur d'Autriche, l'ex-roi de Naples et M. le prince de Lusignan. Pareil conflit se présente entre le roi Oscar de Suède, roi des Goths et le roi Christian de Danemark, également roi des Goths !

Oscar et Christian ont deux autres royautés aussi bizarres que chimériques. Le premier est roi des Wendes et le second roi des Vandales.

Mais le plus fainéantiste des souverains, c'est le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, qui est à la fois général de cavalerie dans l'armée prussienne, colonel dans l'infanterie hongroise et enfin docteur en droit de l'Université d'Oxford.

—Le caporal des sapeurs-pompiers de service au Troisième-Théâtre-Français a trouvé dernièrement après le spectacle une liasse contenant 10,000 francs en billets de banque. Il s'est empressé de la déposer entre les mains du concierge du théâtre, et le lendemain il l'a remise entre les mains de Mme X.... à qui elle appartenait, en refusant toute récompense.

—Mlle Joséphine M..... revenait avant-hier soir du théâtre Cluny avec sa famille et regagnait son domicile situé quai de Bethune, lorsque, sur le pont de l'Archevêché, un énorme chien terre-neuve s'élança sur elle et d'un coup de gueule lui arracha le bout du nez.

La malheureuse jeune fille est très sensible et s'évanouit dans les bras de ses parents. Aux cris de ces derniers, plusieurs passants accoururent, ainsi que des gardiens de la paix qui se mirent à la poursuite du chien qu'ils abattirent à coups de sabre.

Pendant ce temps le frère de Mlle M.....reconnut qu'une boîte de secours était en permanence dans le poste de la Morgue, courut sonner à la porte des gardiens de service. Un infirmier sorti, la blessée était transportée dans la loge du greffier ; là on eut pu panser à la main mor et aussi à arrêter le sang qui coulait avec abondance.

Mlle Joséphine M.....a été immédiatement à son domicile. La pauvre jeune fille restera défigurée. Elle a été examinée par un vétérinaire qui a affirmé qu'il n'était pas atteint d'hydrophobie.

Moulin à Vapeur St-Augustin, par la révérende Mère Sullivan, JEAN LAGAU, agent de France à représentant VICTORINE OUBRET, de cette ville. Pas de carte. Les journaux de Pau, (Basses-Pyrénées) France, sont priés de reproduire.

Grande Fête Champêtre Annuelle
—DONNÉE PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AU FAIR GROUNDS,
Le DIMANCHE 25 Avril 1880.
DAMES ET MESSIEURS, ETC.
A cause flume ne sera admise sans cavalier.
Surprises pour Dames et Messieurs.
Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera le droit à une danser dans deux surprises qui seront faites dans la soirée.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Secrétaire.
N. B.—Les réunions auront lieu à l'Asile, tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS.
19 mars—1t

Distribution des billets de Place-Nègre et autres affaires importantes.
Par ordre de
A. DARCANTEL,
Wm. La Monnier, Secrétaire.
Président.
19mars—2t

Avis spécial. A dater du courant 20 mars, le train à passagers du Western Louisiana & Texas Rail Road front jusqu'à Versailles-ville.
CHAS. F. WEBSTER & CO.
19 mars—1t Directeur.

AVIS SPÉCIAL. Le bateau à vapeur [illegible] partira aujourd'hui, remorquant son navire. Les expéditeurs sont priés d'en prendre note et de faire en sorte d'avoir de frêt destiné au susdit bateau.
CHAS. DOSSMANN.
19mars—1t

Au Public.
Je préviens le public que le bateau à vapeur LAURA L. DAVIS est retiré de la ligne des Opelousas et que je ne me considérerai plus aucunement responsable pour le frêt qui pourra lui être offert. Le fait [illegible] a été [illegible] pour les chargements [illegible] pour les connaissements [illegible] la police, le capitaine, etc., ni des dettes contractées pour compte de bateau, et ce, à partir du jour de présent avis.
Nlle-Orléans, Lou. 18 mars 1880.
CHAS. DOSSMANN.
Contracteur du steamer Laura L. Davis.
19 mars—1f

On demande
Un domestique de maison pouvant s'occuper de la cuisine [illegible] et [illegible] pour [illegible] Bon gage. S'adresser [illegible] Nlle-Orléans.
18 mars—2t

LAO! LAO!
L'Hôtel du Fort Espagnol,
situé à l'intersection du Chemin de Fer du Lac et du Fort Espagnol, est ouvert pour la saison [illegible]
M. Louis A. Trapet.
Cet établissement vient d'être complètement [illegible] et offre aux [illegible] un confort des bêtes. La table sera invariablement pourvue de tout ce que le marché offre de plus délicat, et on a toujours à sa disposition quelques poules et canards.
Les vins sont tous de premier choix et importés directement pour l'Hôtel.
La propriétaire n'épargnera rien négligé pour satisfaire les exigences de ses hôtes et espère continuer également réduit ses prix, comptant sur la continuation du patronage qui lui a été si libéralement accordé jusqu'à présent.
VINCENT MICAS,
1er Mar—Su&Mo-1f Propriétaire.

WM. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie,
Horlogers, Bijoutiers,
65 rue Royale,
Entre Montreuil Canal
et Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
1-4 carat suivie de bijouterie piquée.

Franklin Steam Soap and Blind Factory.
C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
Fabrique de Châssis et de Jalousies. Scie à refendre. Tour en tous genres. Nous croyons posséder la plus importante machine à refendre du sud. Nous avons aussi la plus belle machine à tourner. Nous sommes prêts à exécuter tout ordre avec promptitude et à des prix aussi réduits que possible. Les ordres de dépôt de 5 à 10 barils seront livrés à domicile dans la cité. Les ordres de la campagne seront exécutés avec promptitude.
4 mars—1m. DMcV.

Encres d'Imprimerie de première classe
Médaille et diplôme décernés à l'Exposition du Centenaire.
Encre pour journaux :
Barils..... 8 à 10 cts
Barrillets..... 10 à 12 cts
Boîtes..... 12 à 14 cts.
ROBINSON BROTHERS,
Fabrique d'encre d'imprimerie de Gray's Ferry, 710 Sansom St., Philadelphie.
Et Vesey St., New York.
4 mars—1 mois.

Avis spécial.
Les actionnaires de la Compagnie "Artificial Dry Dock and Ship Yard" sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu samedi, 7 avril 1880, à midi, au No 136 rue Gravier (Nlle-Orléans), pour voter sur la question de la vente en bloc ou autrement de la charte de la dite Compagnie.
Par ordre du Bureau des Directeurs.
P. W. KEMP WOOD, Secrétaire.
7 mars—1 mois.

Etablissement Français.
TEINTURE ET DEGRAISSAGE
A LA VAPEUR.
J. S. HERBELIN,
125 Rue du Canal, près Bourgogne,
Succursale : 540 Rue des Magasins,
Entre Josephine et Jackson.
Couvertures, flanelles, articles de laine, rideaux de fenêtres, tapis, tentures, tentures et draperies de meubles, couvertures de piano et de table, habits, redingotes, pantalons, vêtements de dames, etc., teints ou dégraissés avec soin. Ouvrage fait à bref délai. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin.
14mars—3m

Les Malakoff Bitters sont un tonique.

Avis aux Navigateurs.
Les balises du canal Tagliaferro, de la passe Pilla [illegible] sont [illegible] provisoirement à cause de la hauteur des eaux du Mississippi.
A. SOCOLA,
Nlle-Orléans, 16 mars 1880. Capitaine du Port.
17mars—3t

Aux Planteurs Riziers.
Graines de choix de Hédurna.
A vendre, en lots, au gré des acheteurs, par
C. A. PHILIPPI & Co.
16mars—1m 44 Union.

LEVADOUX MAGNOBOA,
A L'ANCIEN MAGASIN [illegible]
C'EST le meilleur [illegible] pour les familles, bals, soirées et [illegible] de Mignolette enlève une odeur de 30 ans et terrifie les plaintes des locataires. Il [illegible] ment de l'ombre. La salle de bal est [illegible] par l'odeur [illegible] Le bureau [illegible] la promenade la plus agréable qu'il y ait dans les [illegible] de la ville.
Pour les prendre, s'adresser à
ALPH. WALTZ, 30 rue Conti.
14mars—1m

ANT. CARRIÈRE, F. L. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 31½ RUE CARONDELET.
Avances libérales faites sur connaissements pour Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Dentistes.
Dr. F. SAHUQUÉ & SON,
DENTISTES,
50.....Bourbon.....50
Réduction de prix pour toutes les opérations. Il n'y a pas [illegible] de pièce ; satisfaction et plombage de 63 à 65 par dent suivant la carie.
4 mars—1m. Li Mar. V

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.
Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de venir faire examiner les dents. Toutes les opérations de chirurgie dentaire avec le plus grand art. Venez voir par vous-mêmes. Voir [illegible] ment.
J'engage la publique [illegible] ne pas [illegible] Rue Royale, de peur [illegible] Ruelle, [illegible] de chez [illegible] City Hospital [illegible] 150 rue du Canal.
C. P. MALONEY, D. D. S.
Abonnement aux collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 janv—

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Pontchartrain.
13janv1880—

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Remplace, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal.
Donne tous ses soins à la consommation des dents naturelles. 21 nov—Su

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine immédiatement après la rue Bienville, l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre [illegible]
[illegible] le concert de leur art.
Pose de palais artificiels.

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience